

100204304  
CR/CR/

**COMMUNE DE BASTIA**

**AVIS DE CRÉATION**

**DE TITRE DE PROPRIÉTÉ**

**Date de l'acte : 20 novembre 2020**

Suivant acte reçu par Maître Christophe RAMAZZOTTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- Identité du Requérant :

Madame Christiane Vincente **CASANOVA**, retraitée, demeurant à BASTIA (20200) 1243 route de Cardo Pojo U Castagnu.  
Née à BASTIA (20200), le 6 juin 1953.  
Veuve de Monsieur Jean-Jacques **MASSIANI** et non remariée.

**IDENTIFICATION DU BIEN**

A BASTIA (HAUTE-CORSE) 20200 Lieu-dit POJO.  
une parcelle de terrain  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AK	39	POJO	00 ha 02 a 25 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse mail de l'étude : ramazzotti@notaires.fr**  
**(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**